

# **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2014 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

## **PRÉSENTÉ LORS DE LA SEANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2014**

Mesdames et messieurs les conseillers, citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 955 du *Code Municipal*, je me dois de vous informer annuellement de la situation financière de la municipalité et, par la même occasion, vous livrer un bref rapport sur les principales activités réalisées tout au long de l'année 2014, de même que les projets envisagés pour l'année 2015.

### **IMMOBILISATIONS**

Au cours de l'année 2014, les dépenses en immobilisations ont atteint la somme approximative de 855 537\$. Notons comme principales réalisations :

#### **Rue Saint-Jacques**

- Les travaux de pavage et la mise en place de bordures de béton sur la rue Saint-Jacques ont été effectués tel que prévu.

#### **Remise à niveau des infrastructures sportives**

- Dans le cadre du programme du pacte rural, la municipalité s'est vu octroyer une subvention de 49 692\$ pour la remise à niveau d'infrastructures sportives dont :
  - La rénovation de la cantine du terrain de balle (revêtement extérieur et toiture);
  - Achat de modules de jeux pour les jeunes;
  - Achat de tables à pique-nique;
  - Réfection des modules de skate;
  - Insonorisation du local des loisirs du Centre Martin-Pelletier.

### **TRAVAUX DE VOIRIE**

Différents travaux de voirie ont été réalisés ou le seront prochainement, dont :

- Installation de deux nouveaux ponceaux de chemin sur le 2<sup>e</sup> rang entre la route du Moulin et les limites de la municipalité de Sainte-Hélène;
- La deuxième phase des travaux d'asphaltage, « couche d'usure », a été réalisée sur une partie de la Route du Moulin, entre le 2<sup>e</sup> rang et la municipalité de Saint-Simon ainsi que sur une partie du 3<sup>e</sup> rang. La première phase de ces travaux, « couche de correction », avait été effectuée en 2013.
- La réfection d'une partie du rang Bourgchemin ouest, sur une longueur approximative de 1,6 km, a été complétée.

## **AQUEDUC ET ÉGOUT**

La reconstruction de l'usine de traitement des eaux usées incendiée le 21 mai 2012, est finalement complétée et le système de traitement est opérationnel depuis février 2014. Nous sommes à finaliser les essais de performance tel qu'exigés au devis.

## **SIGNALISATION & AFFICHAGE**

- Une nouvelle enseigne de « Bienvenue » de même qu'un afficheur électronique ont été installés à l'entrée du village en provenance du 2<sup>e</sup> rang.
- Dans le cadre du programme « À pied, à vélo, ville active », la municipalité, en collaboration avec l'école Saint-Hugues/Saint-Marcel, a procédé au lignage d'un débarcadère d'autobus et de traverses de piéton. Des brigadiers statiques seront installés sous peu.

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE & CIVILE**

- Notre service de sécurité incendie répond au schéma de couverture de risques qui a été adopté le 15 février 2012, par la MRC des Maskoutains.
- Vers la fin de l'année 2013, la municipalité a fait l'acquisition de deux défibrillateurs cardiaques, dont un a été installé au Marché Bonichoix et l'autre, détenu par le Service de Sécurité incendie. Lors de la réunion annuelle de la bannière IGA Sobeys qui s'est tenue dernièrement, l'initiative de la municipalité de Saint-Hugues pour l'acquisition et l'installation d'un défibrillateur au Marché Bonichoix a été citée en exemple comme projet innovant.

## **PROJETS À VENIR**

### **Printemps 2015**

- Construction d'une toiture pour l'entrepôt de matériaux de déglacage;
- Installation d'un réservoir d'eau qui servira de point d'alimentation lors d'interventions du Service de sécurité incendie, et aussi à l'arrosage de la patinoire.

**LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS**

Conformément à l'article 955 du *Code municipal*, et ce, pour la période d'octobre 2013 à septembre 2014 inclusivement, voici la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ayant été accordés :

NOM	MONTANT	
	Octobre à décembre 2013	Janvier à septembre 2014
<b>Fondations RL</b> Structure de béton pour entreposage des matériaux de déglacage	63 023\$	
<b>Pavages Maska inc.</b> Réfection partie 3 <sup>e</sup> rang et partie route du Moulin	173 392\$	
<b>Pavages Maska inc.</b> Rapiéçage manuel & mécanique		101 913\$
<b>Vallières Asphalte</b> Garage municipal, Route Yamaska		29 089\$
<b>Construction P. Roy Inc.</b> Réfection cantine terrain de balle		27 708\$
<b>Groupe Ultima Inc.</b> Assurance municipale		44 203\$

Le rapport financier se lit comme suit :

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2014
<b>REVENUS :</b>	<b>2 348 413 \$</b>	<b>2 768 921 \$</b>
<b>DÉPENSES D'OPÉRATION :</b>	<b>1 392 188 \$</b>	<b>1 623 690 \$</b>
<b>SURPLUS/(DÉFICIT) AVANT AFFECTATIONS ET INVESTISSEMENTS:</b>	<b>956 225 \$</b>	<b>1 145 231 \$</b>
<b>AFFECTATIONS :</b>	<b>68 168 \$</b>	<b>84 336 \$</b>
<b>INVESTISSEMENTS :</b>	<b>8 924 \$</b>	<b>156 648 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES, DES AFFECTATIONS ET DES INVESTISSEMENTS :</b>	<b>1 469 280 \$</b>	<b>1 864 674 \$</b>
<b>SURPLUS/(DÉFICIT) APRÈS AFFECTATIONS ET INVESTISSEMENTS :</b>	<b>911 265\$</b>	<b>328 397 \$</b>
<b>BUDGET INITIAL :</b>	<b>2 380 545 \$</b>	<b>2 193 071 \$</b>

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2014**

Tel que le requiert la loi, je vous fais part du salaire versé aux élus en date du 30 septembre 2014 :

Maire : 8 801\$

Conseillers : 16 178\$

De plus, conformément à l'article 22 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici le salaire versé aux délégués de la municipalité pour siéger au conseil d'administration des organismes suivants :

MRC des Maskoutains : 563,61\$/mois

Régie intermunicipale des déchets : 94,17\$/séance

En conclusion, je tiens à souligner que si la santé financière de la municipalité de Saint-Hugues se porte bien, c'est grâce à notre gestion rigoureuse et à nos efforts continus d'amélioration.

Richard Veilleux, maire